

## POURQUOI REJOINDRE LA CPTS OPALE SUD ?

- Vous souhaitez être à l'initiative et acteur de **projets de santé** qui répondent à vos besoins ?
- Vous souhaitez renforcer la **représentation** et la connaissance de votre profession auprès de partenaires ?
- Vous désirez améliorer l'**interconnaissance** et la communication entre vous et les autres professionnels de santé ?
- Vous avez envie de **gagner du temps** en connaissant davantage les ressources du territoire ?
- Enfin, et surtout, **vous avez à coeur de fluidifier et d'améliorer le parcours de soins des patients** ?
- Alors... cette CPTS est le lieu idéal pour rencontrer les professionnels du territoire et engager des actions collectives autour de ces thématiques et écrire ensemble le projet de santé qui sera porté à l'ARS.

## COMMENT ADHERER ?

- en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/cpts-opale-sud>
- ou en complétant le formulaire joint accompagné de votre cotisation de 10 €.

Etablissons ensemble un projet de santé évolutif.

Portons le projet de santé de notre territoire auprès de l'ARS des Hauts de France et de l'Assurance Maladie.

**Au plaisir de vous rencontrer très vite ;-)**

# BIENVENUE AU SEIN DE LA CPTS OPALE SUD

## QU'EST-CE QU'UNE CPTS ?

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, ou CPTS, sont de nouvelles formes d'exercice coordonnés proposées aux professionnels d'un territoire autour d'un projet de santé.

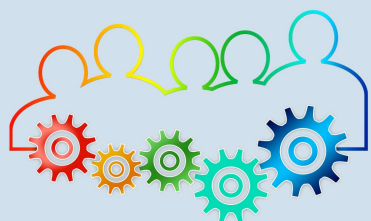
Issues de la loi de modernisation du système de santé du 21 janvier 2016, leur développement s'intègre dans le projet national « ma santé 2022 ».

## QUEL EST LE BUT D'UNE CPTS ?

L'objectif est de réunir les professionnels de santé et les acteurs médico-sociaux d'un même territoire autour d'un projet de santé pour répondre aux problématiques spécifiques de sa population. Ce territoire n'est pas une entité géographique administrative déjà existante, mais un territoire défini par les pratiques des professionnels et les problématiques de santé.

Elles permettent de développer et renforcer l'exercice coordonné sur le territoire, d'améliorer la coordination entre les acteurs de santé et du médico-social.

Les CPTS ne remplacent pas les systèmes de coordination existants : elles viennent les renforcer afin d'améliorer le parcours de santé et l'accès aux soins de sa population. Très souples dans leur fonctionnement, elles intègrent les contraintes professionnelles de leurs acteurs, les professionnels de santé.

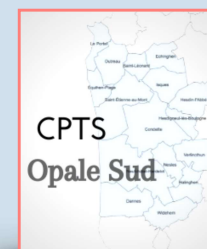


## QUI PEUT ADHERER ?

Pour faire partie de l'association, il faut être un professionnel de santé ou toute personne morale relevant des champs sanitaires, médico-sociaux et sociaux et exerçant ou retraité sur l'une des communes de la CPTS et s'engager dans la mise en oeuvre du projet de santé. (Statuts disponibles sur demande)

## QUEL EST LE TERRITOIRE DE LA CPTS OPALE SUD ?

Le territoire de la CPTS Opale Sud est le sud boulonnais, notamment les communes de : Outreau, Le Portel, Condette, Dannes, Isques, Equihen plage, Hesdigneul-Lès-Boulogne, Hesdin-l'Abbé, Nesles, Neufchateau, Hardelot, Saint-Etienne-au-Mont, Saint-Léonard, Verlincthun, Halinghen, Widehem.



## LE BUREAU

Président : Denis Deleplanque - Vice-président : Louis Merlin

Secrétaires : Xavier Delanoy - Jérémy Ledoux - Corinne Trolet - Alexandre Pruvost

Trésorier.es : Pauline Valcke - Benoît Macquet

VOTRE REGLEMENT de 10 € :

Réglé le ...../...../202

Par chèque

**Justificatif comptable :**

une attestation d'adhésion vous sera envoyée par courriel.

*(RGPD): Les informations figurant sur le présent formulaire sont recueillies en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents et peuvent être transmises aux membres du bureau ainsi qu'au personnel de l'association ; en aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers.*

*Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement (loi n° 78.17 du 6 janvier 1978, art 13 et 14 Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016) ainsi que d'un droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel que vous pouvez exercer par simple demande auprès de l'Association.*

*Les données sont conservées jusqu'à un an après la fin de votre adhésion.*

[cptsopalesud@gmail.com](mailto:cptsopalesud@gmail.com)

**Association CPTS OPALE SUD**

Association loi 1901

enregistrée à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer

Sous le n°W623006700

21 boulevard Raymond Springard

62230 OUTREAU



## BULLETIN D'ADHESION CPTS OPALE SUD

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE

PROFESSION :

N° RPPS / N° ADELI :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

LIEU D'EXERCICE :

TEL :

COURRIEL :

Messagerie sécurisée : Oui / Non. Si oui, précisez laquelle :

« Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association CPTS Opale Sud

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association et en avoir accepté les statuts qui ont été mis à ma disposition.

J'accepte de verser la cotisation due de 10 € pour l'année en cours »

Fait à ....., le ...../...../202

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

